

# api

**INFORMATIONS  
REGIONALES**

**HEBDO**

n°83 du 3 au 10 juillet

dir. B.Lambert 4F

## SILLON: le naufrage





# insoumission à l'état français

## MOUVEMENT D'INSOUMISSION BRETONNE.

Le M.I.B. est un mouvement qui lutte pour la décolonisation de la Bretagne par la désobéissance civile et militaire.

L'état français, capitaliste et impérialiste, ne laisse pas aux peuples minoritaires le droit de s'autogérer dans une société socialiste, seule possibilité pour eux d'acquérir leur plein épanouissement. Pour cela, le M.I.B. s'engage dans une lutte de libération nationale, et pense qu'elle est entièrement liée à la libération sociale d'un peuple minoritaire. Ainsi, la mise en cause du colonialisme, débouche sur une mise en cause du capitalisme.

Notre lutte contre l'impérialisme n'étend donc, nécessairement à l'élimination du capitalisme.

Le Mouvement d'Insoumission Bretonne considère que l'internationalisme ne peut être crédible qu'en prenant en compte les luttes révolutionnaires de libération des peuples opprimés. Comment pourrions-nous concevoir une lutte internationale qui ferait abstraction des réalités populaires et qui s'édifierait sur des bases étatiques, donc impérialistes ?

L'Europe qui se prépare ne fait que masquer l'impérialisme des ETATS-NATIONS. Son élaboration est une étape de plus dans la marche répressive des Etats envers les peuples opprimés, appelés ou en voie

d'être appelés "peuples terroristes". Nous disons que nous, BRETONS, BASQUES, IRLANDAIS, CORSES ... sommes autre chose "qu'un magma de vestiges et de débris de peuples", (Engels) et que nous refusons de participer à un nouveau plan de répression de nos luttes. Nous pensons que l'internationalisme révolutionnaire ne peut-être que celui qui vise par nos luttes nationales, à la division des territoires étatiques pour revenir à la base première d'une réelle société humaine : la communauté nationale.

Notre lutte de LIBERATION NATIONALE et SOCIALE est, pour nous, peuples colonisés, le fondement nécessaire à toute édification internationale.

Pour cela, nous appelons les classes françaises exploitées à apporter leur soutien à notre lutte de libération.

Le M.I.B. ne cherche pas à imposer une forme de lutte, mais propose quelques formes de désobéissance civiles et militaires telles que :

- Le refus des impôts (partiel ou total).
- Le refus du système électoral.
- Le prélèvement des 15% EDF (existant déjà).
- Le refus de la redevance télé (à intensifier).
- etc.....



Ces insoumissions sont déjà effectives, certains largement développées. Pour qu'elles prennent plus d'ampleur nous devons faire une information dans le peuple breton, afin de l'amener à s'insoumettre massivement à l'état français, à travers ses lois.

Cette nouvelle forme de lutte s'inscrit dans le combat global de libération nationale. Il ne tient qu'à vous de proposer d'autres idées, de soutenir le M.I.B. ou de le rejoindre.

Pour tous contacts : Ecrire au MIB APL ou Tél : 47.03.87.



Malgré la répression les soldats s'organisent et continuent la lutte pour obtenir les droits élémentaires reconnus à tout citoyen.

La déclaration faite à Malmö par les soldats de ce pays va dans ce sens.

A Rennes, le Comité de soldats soutenu ponctuellement par la CGT la CFDT et FO perpétue cette lutte par son journal: "Renn' va plus", et ainsi diffuse largement parmi les appelés la pétition pour les transports gratuits et le droit aux permissions hebdomadaires. En outre, le Comité s'appuie sur une plate forme de revendications dont les principales sont:

- Droit d'information, d'expression, d'organisation
- Alignement des normes de sécurité sur les normes civiles
- Relèvement de la solde à un niveau basé sur le SMIC
- Suppression de la justice militaire et des tribunaux d'exception.



# ET QU'UNE EAU CHAUDE ABREUVE LE SILLON

Le Sillon de Bretagne : une borne à l'entrée de Nantes. Mais aussi un signal de détresse : une pyramide d'une civilisation, gigantisme des années soixante, l'Amérique à notre porte :  
- le gratte-ciel du vieux continent - réalisation de prestige pour l'architecte - catastrophe pour les habitants. Les pyramides des temps modernes ne résistent pas. Tel un gigantesque navire, le Sillon fait eau de toute part. 2 ou 3 ans après son ouverture, les premières fuites apparaissent. Ceci ne fait qu'empirer.

Aujourd'hui, alors que la société H.L.M du Home Atlantique, mère du géant, exsangue, est au bord de la faillite.

Les habitants de cette formidable cité refusent les cumulus d'eau chaude qu'on veut leur installer et séquestrent le Président et des administrateurs de la société H.L.M.

Le Home Atlantique, société H.L.M. propriétaire du Sillon de Bretagne est l'héritière d'une vieille tradition du logement social issue du mouvement ouvrier.

Ceci a aujourd'hui de multiples conséquences et répercussions dans les relations entre les locataires et les administrateurs de la société.

Dans les années 50 un ancien métallo des Batignolles, André Hougron, se préoccupe de la question des logements ouvriers. Persuadé que le changement social doit se faire, se préparer à partir de la réalité quotidienne, qu'on peut mettre en place un certain nombre de structures d'autogestion, dirait-on aujourd'hui, dans la société capitaliste, Hougron décide de mener une campagne sur l'habitat. Les logements sont chers, mal conçus pourquoi ne pas prendre en charge nous-mêmes la construction et la gestion de notre cadre de vie.

Le but est double. D'abord de meilleurs conditions de logement, des loyers plus bas possible, des services communs, ensuite amener les ouvriers à une prise de conscience en les faisant participer dans des structures collectives à l'ensemble des décisions : construire des "Ilots de socialisme" en quelque sorte.

A cette époque, Hougron crée le "Toit Coopératif".

Cette coopérative de logement va réaliser plusieurs petits collectifs bien conçus, réalisés avec les habitants.

Quelques exemples : St Luce, la Bugalière. Et puis l'affaire marchand bien, on en arrive au Sillon de Bretagne.

Entre temps, le pouvoir qui n'apprécie pas beaucoup ce genre d'expérience, interdit aux sociétés coopératives de garder leur patrimoine de logements locatifs. Vers la fin des années soixante, le "Toit Coopératif" devient le "Home Atlantique" société anonyme des logements avec accession possible à la propriété.

- Hougron maintient cependant son idée : associer les locataires aux décisions concernant l'habitat.

- Ainsi, un représentant des locataires va-t-il siéger au conseil d'administration du Home Atlantique et un certain nombre de structures de participation vont être mises en place.

## le sillon

C'est la réalisation de prestige du Home Atlantique, son apogée annonçant une fin prochaine.

Le Sillon est conçu dans une optique sociale, "autogestionnaire". Les équipements sociaux, nombreux, sont compris dans la construction ; centre social, halte garderie, foyer restaurant...





Avant leur arrivée les premiers locataires sont associés aux décisions. Une période de préanimation de 15 mois a lieu afin que les futurs habitants se rencontrent et commencent à prendre en charge l'animation de cette formidable cité de 3000 personnes.



Les premières ombres apparaissent.

De 18 étages prévus dans le plan de départ, on passe à 28. Pour faire plus joli, plus grandiose.

Seulement du même coup, le Sillon devient le premier immeuble à grande hauteur (IGH) habité en France et probablement aujourd'hui encore le seul.

À Nantes dans la même catégorie on ne trouve que la Tour de Bretagne et le Tripode de Beaulieu : ce sont des bureaux.

Le classement en IGH aura par la suite de fâcheuses conséquences pour les locataires : augmentation des charges, détérioration rapide des canalisations et surtout le privilège de vivre dans la plus grande concentration d'habitants au m<sup>2</sup> en France.

L'idée de départ semble bonne: donner aux habitants le maximum de service commun sur place, mais ce qu'on avait pas pris en compte ce sont les conséquences sur les individus regroupés avec une telle densité.

"Au Sillon on a tout sur place, me dit une locataire, une mairie annexe un marché, une galerie marchande. Seulement on est loin de tout et les gens vivent sur place. On s'est aperçu que certaines personnes ne quittaient pas le Sillon pendant 6 mois et parfois plus. On va au marché, dans le Sillon, on habite dans le Sillon. Rien vers l'extérieur". Et puis il y a une impression d'étouffement.

"Dans les étages supérieurs ça va, on respire. Mais le pire c'est le 3ème étage, on est écrasé par la tour et les couloirs sont immenses.

Couloirs, sas d'accès aux appartements tout ça sans voir le jour. On a l'impression d'être des taupes. C'est écrasant, oppressant. On se demande comment il n'y a pas plus de suicides.

Une fois, une jeune femme est tombée d'une fenêtre. On a dit que l'accident était arrivé alors qu'elle mangeait une orange, alors ce ne pouvait pas être un suicide car lorsqu'on se suicide on ne mange pas d'orange. Une autre fois c'est un poste de télé qui est passé par la fenêtre, heureusement il n'y avait personne dessous".

Le cadre de vie se dégrade. Des ordures sont balancées par les fenêtres, on a peur dans les couloirs immenses, sombres et le soir on n'ose plus sortir.

Le résultat : les gens déménagent. Ils ne supportent plus de vivre au Sillon. Sur 973 appartements, 80 sont inoccupés. Les gens sont partis et personne ne veut les remplacer.

Les relations entre le comité de locataires et le Conseil d'administration du Home Atlantique se sont dégradées également.

"Au Sillon si les loyers sont peu élevés, les charges locatives par contre sont très lourdes. Nous nous sommes attachés à ce problème.

Nous avons fait des études et nous avons proposé au Conseil d'Administration des solutions plus économiques.

A chaque fois il a fallu se battre



On s'est aperçu que le Conseil d'A. ne prenait pas en compte nos remarques.

Il y a une apparence de participation mais c'est tout".

## histoire d'eau

Les exemples sont nombreux, nous n'en retiendront que quelques uns. La plaine de jeux par exemple : l'entretien en était confié à l'entreprise BLINEAU pour 3 ans. Cela coûtait 16 millions de centimes. A la fin du contrat le Comité de locataire a exigé qu'il y ait une adjudication et l'entreprise a baissé tout de suite ses prix de 5 millions de centimes.

"Notre étude prouvait également que si nous passions en régie directe, c'est à dire en salariant directement des gens pour l'entretien de la plaine de jeux, cela nous aurait coûté 3 millions et demi de centimes soit un gain de 7,5 millions. Mais le directeur de la société Mr Asseray, n'a pas voulu en entendre parler". Le résultat ce sont les locataires qui payent la différence.

Un autre exemple : le chauffage.

"Nous nous sommes aperçus qu'on pouvait réaliser des économies d'énergie en réglant le chauffage. On a demandé une étude, le Home Atlantique nous a répondu que le personnel n'en voyait pas la nécessité. Nous avons mis 4 ans avant d'obtenir satisfaction et pendant

ce temps nous avons perdu 10 millions de centimes : et maintenant le Home Atlantique à un trou de 300 millions. Alors..."

De petit conflit en petit conflit, la situation s'est tendue. Et en 1976 le Comité de locataire, a définitivement rompu avec le Conseil d'Administration, en créant une Association de Défense des Locataires affiliée à la C.G.L (Confédération Générale du Logement).

Dès lors les choses étaient plus claires, d'un côté les propriétaires, de l'autre les locataires. Il semblait en effet difficile de maintenir des allures de société coopérative à une société anonyme. Mais c'est aussi l'échec d'une expérience coopérative de l'habitat dans notre société.

Petit à petit le navire sombre doucement. Eclatement des canalisations d'eau chaude, coupure d'eau pour réparation. Ça pète de partout. Et les charges, elles, grimpaient. Jusqu'au jour où après un rapide calcul on s'est aperçu que cette augmentation dépassait 53%.

"Alors me dit un représentant de la CGL, nous avons demandé à la



CNL\*et la CSF\* de se joindre à nous pour lancer une grève des charges. Nous avons ouvert un compte bloqué et 150 personnes ont suivi le mouvement. Ce fut un succès".

Mais désaccord entre les associations, désintérêt également, la situation a pourri et bientôt les locataires n'étaient plus en position de force pour négocier. Ce fut l'échec.

De ces luttes parfois vives entre organisations, il reste des traces parmi les habitants qui se sont découragés.

"Tout ça a au moins appris une chose aux habitants, c'est que le Home Atlantique gaspillait leur argent et aujourd'hui, c'est pour ça qu'il réagissent si vivement à l'affaire des cumulus".

Cette affaire des cumulus, quelle est-elle ?

Peu de temps après l'inauguration du Sillon, les canalisations d'eau chaude se sont mises à fuir, dans la tour surtout. L'apogée ce fut 77-78. Les tuyaux éclataient, il fallait couper l'eau parfois pendant 1 mois pour effectuer des réparations.

La cause : d'une part des économies lors de la construction ; on a choisi du fer noir au lieu de cuivre plus cher mais plus résistant. Et puis un phénomène qu'on maîtrise mal. Dans les IGH, il faut envoyer l'eau jusqu'en haut. La pression en bas de la tour est de 18 Kg, en haut elle n'est plus que de 3 Kg. Il se produit alors un phénomène de décomposition de l'eau chaude et les gaz accumulés attaquent les canalisations.

Pour remédier à cette situation deux solutions s'offrent au Home Atlantique : soit remplacer totalement les canalisations existantes par des canalisations en cuivre, soit opter pour une solution individuelle : l'installation de cumulus à eau chaude dans chaque appartement. Cette dernière solution les habitants n'en veulent pas. Lors de l'étude, 400 personnes ont indiqué qu'elles refuseront l'installation des cumulus.

La CGL craint une augmentation des frais pour les locataires.

"Le cumulus électrique va considérablement augmenter la note à l'EDF. Pour les familles nombreuses il faudra chauffer l'eau dans la journée et il n'y aura pas de tarifs dégressifs. Quand on sait que le Home Atlantique enregistre 60 millions de centimes de loyer non payés on voit bien que les gens ne pourront pas payer les factures EDF.

\* CNL : Confédération Nationale du Logement.

\* CSF : Confédération Syndicale des Familles.



Au Sillon les coupures sont déjà nombreuses mais là ça va devenir grave, car avec EDF pas moyen de négocier.

"Plus d'électricité ça veut dire plus d'éclairage, plus de cuisinière électrique, seules autorisées dans les IGH, et plus d'eau chaude pour se laver. Sans parler de l'augmentation de la consommation électrique au moment où on veut nous imposer le nucléaire".

Au mois de mars l'A.D.L saisit la Commission Mixte usager-HLM mais avant que celle-ci ait définitivement statué, le Home Atlantique commence les travaux.

"Nous avons découvert l'atelier de préfabrication installé par l'entreprise dans le Sillon. On nous a dit que c'était pour équiper des appartements témoins dans des locaux innocupés et puis on apprend qu'ils en installent dans des appartements actuellement habités".

La CGL indique également que des pressions ont été faites sur des locataires en particulier sur des familles de travailleurs immigrés, pour imposer des cumulus.

Sur ce dernier point, Mme Bremont, adjointe à l'urbanisme à la Mairie de St Herblain a accepté d'effectuer une enquête à la demande des locataires.

Coté Home A. on enquête également mais on est bien embarrassé.

"Nous avons choisi les cumulus indique-t-on au Home Atlantique, car aucune entreprise ne veut garantir les canalisations de cuivre plus de 2 ans, alors que les installations individuelles sont garanties pour 5 ou 10 ans selon la partie de l'installation.

Or un cumulus à une durée de vie de 8 à 10 ans en moyenne. Pour nous cela semble plus intéressant. D'autre part une installation collective nécessiterait des coupures importantes de plusieurs semaines, alors qu'une installation individuelle est faite en 1 journée". Cette position est d'ailleurs partagée par d'autres associations de locataires qui se contentent d'une neutralité bienveillante à l'égard du conflit en cours.

Au début du mois de juin, l'ADC demande une entrevue avec la direction de la société.

Celle-ci fait savoir qu'elle refuse toute négociation. Le 15 Juin, 60 personnes se rendent à la réunion du conseil d'Administration et demandent l'arrêt des travaux. Essayant un nouveau refus, un nouveau rendez-vous est pris pour le vendredi suivant.

La CGL invite par voie d'affiche les habitants du Sillon à s'y rendre massivement. Le Home Atlantique prend prétexte pour refuser la discussion :



- Lundi après-midi c'est la riposte, les habitants montent demander des comptes au directeur de la société, Mr Asseray. Ils se trouvent face à un véritable mur du silence. Bientôt le Président Mr Louet et un administrateur viennent le rejoindre. Ils resteront en compagnie des locataires toute la nuit.

De nombreux travailleurs immigrés participent à cette nuit de garde. Le lendemain la relève est prise par les femmes.

"Il y avait avec nous beaucoup de femmes étrangères en particulier des portugaises. Ce fut pour nous une surprise agréable. Nous avons trouvé un terrain de lutte commun et ça c'est positif" me dira une jeune femme.

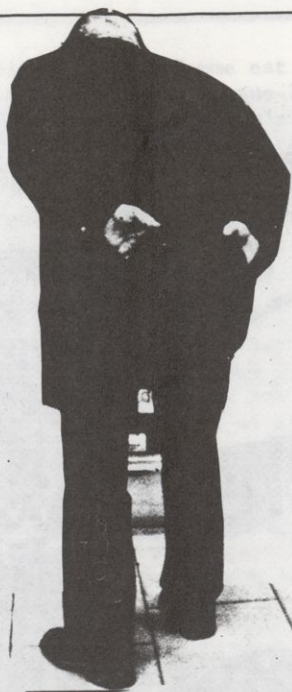
Finalement, tout le monde regagnera son domicile dans la nuit de Mardi à Mercredi soir après une intervention de J.M Ayrault, Maire de St Herblain.

Rendez-vous était pris pour le mercredi soir :

Une des premières revendications des locataires est le versement d'une indemnité pour les coupures d'eau subit de 77 à 79.

L'enveloppe globale s'élève à près de 20 millions de centimes selon la CGL.

Le Home Atlantique ne veut donner que 4 millions, ce que la CGL juge insuffisant.



Le deuxième point est l'installation des cumulus.

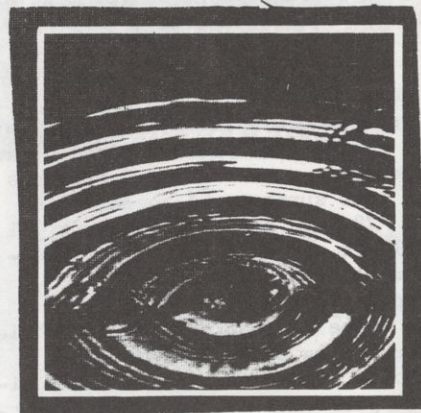
Si il semble difficile de faire machine arrière, la CGL demande l'arrêt des travaux, le

calcul exact du prix de revient dans les appartements déjà équipés et une prise en charge de l'avance sur consommation payée à EDF par le Home Atlantique. La situation étant bloquée, le maire de St Herblain a été appelé en médiateur.

"La situation est inadmissible estime la CGL. Le Home Atlantique est en contradiction avec le Projet HLM qui indique "la mission HLM doit coller au plus près aux besoins des habitants" et quiconque ne respecterait pas ce texte se verrait exclu. Alors comment trancher le cas du Home Atlantique ?"

D.B.

**EXCLUSIF** UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL!  
LA GOUTTE QUI FAIT DEBORDER  
LE VASE... EN ACTION



## les murs n'ont plus la parole

Mardi 26 Juin comparait à Paimboeuf au Tribunal de Simple Police, Jacques LOQUAIS et Philippe MORICEAU.

Accusés d'avoir collé une affiche "Le Pellerin, zone radioactive" sur le panneau d'entrée de St Père en Retz.

Avant le procès, les gendarmes ont tenté d'effectuer une petite enquête... on ne sait jamais... "Rien à déclarer" ont répondu Philippe et Jacques.

Le procès se déroulait donc à Paimboeuf. Philippe et Jacques n'étaient pas tous seuls. Une cinquantaine de personnes les assistait. Si le rapport de police était clair pour accuser les 2 gars ce ne fut pas le cas du témoignage du gendarme le jour du procès.

### L'affaire :

Le 3 Déc. 1978 à 23H55 les gendarmes de service découvrent une affiche "Le Pellerin zone radioactive" collée sur le panneau de l'agglomération de St Père en Retz.

Le 4 Déc. 1978, il y a un avis à la population (plan orsec-rad) collé sur la mairie d'Arthon en Retz.

Le 3 Déc. 78 à Chauvé les gendarmes relèvent l'identité de 2 personnes qui sont à coller des "Avis à la population".

Ils étaient relâchés à 23H, donc avant que les gendarmes ne voient la 1ère affiche "Le Pellerin zone radio-active".

Ils décidaient donc que c'était Jacques et Philippe les auteurs du collage sur St Père en Retz.

Alors le gendarme va venir témoigner au procès et toutes ses paroles iront dans le sens opposé à une quelconque preuve contre les 2 gars.

Même il dira qu'il a constaté que dans leur voiture il n'y avait que des affiches : Avis à la population. De plus Jacques avait un petit problème au sujet de son assurance de voiture parce qu'il ne portait pas ses lunettes donc les gendarmes ont immobilisé la voiture à Chauvé. Il était donc matériellement impossible que se soit eux les responsables du collage d'affiche à St Père

Tellement, que lorsque le président du tribunal a demandé au procureur s'il avait une question à poser, celui-ci a répondu que la preuve était faite, qu'il fallait prononcer la relaxe.

Le tribunal pensait que tout s'arrêterait ainsi dans le calme. Pas du tout, l'Avocat Tigrière a repris l'offensive en dénonçant la légèreté avec laquelle les "coupables" avaient été inculpés. Le président du tribunal a dit qu'il était donc inutile d'entendre les témoins (Michel Bonhommeau, J.C1 Demaure, Natiez et Bernard Lambert).

Après cette confrontation entre les gendarmes et Philippe et Jacques. "Le Tribunal vous relaxe". Et Tigrière de reprendre : "Vous avez poursuivi à la légère. Vous tentez par tous les moyens de briser une lutte... et j'ai encore quelque chose à ajouter, je demande à ce que ça ne se reproduise pas".

Première réflexion d'un agriculteur dans le fond de la salle d'audience : "Je ne sais pas si le flic va gagner son galon !".



# LE PELLERIN L'ETE DES PROCES

LES 35 INCULPES DE ST. JEAN DE BOISEAU EN PROCES LE 11 JUILLET - ?....

Et de deux! Après la condamnation à la fin mai de quatre habitants du Pellerin et de Cheix simplement coupables d'avoir été chercher où elle se trouvait l'information qu'EDF et pouvoirs publics se refusent toujours à donner, la lutte contre la centrale du Pellerin va connaître un nouvel épisode judiciaire. A la mi-juillet, et pour une affaire remontant exactement à deux ans.

Exemple d'une justice mesquine et patiente. Puisqu'il semble bien que les opposants à la centrale ont marqué des points cet hiver, les juges choisissent une fois de plus la torpeur estivale pour se refaire un peu les griffes. Faute de centrale, on mange des otages...

Il faut remonter loin dans les mémoires pour se rappeler cette affaire. C'était en juin 77. Cinq agriculteurs entraînés en prison puis jugés en flagrant délit à Nantes, accusés d'avoir "mené une action concertée à force ouverte" dans le but de s'emparer du registre d'enquête d'utilité publique déposé à la Mairie de Couëron.

L'époque: 31 mai 77 - 11 juillet 77. L'enquête d'utilité publique sur la centrale nucléaire du Pellerin se déroule. Les populations s'y opposent largement. Tant pis, on mettra beaucoup de CRS, décide le sous-préfet De Fausigny-Lucinge. C'est ainsi que des milliers de CRS et gardes mobiles occupent campagnes et villages.

Les cinq agriculteurs - le "cinq otages" - passent donc en correctionnelle à Nantes. Un très long procès: témoignages et débats de 9h du matin à 14 h. Et le verdict tombe: 2 mois ferme et six mois avec sursis pour chacun des cinq inculpés. Stupeur et colère parmi les quelques 2000 manifestants massés devant les cordons de CRS qui bloquent l'accès au Palais de Justice.

Des mots d'ordre contradictoires courent dans la foule: Sono en tête, un cortège prend la direction des bourses du travail: "on va s'expliquer avec les syndicats qui n'ont pas appelé!" D'autres scandent: "Tous au Pellerin", d'autres encore parlent de tenir un meeting à la Chambre d'Agriculture... confusion

Finalement, à 17h 30, un nouveau registre-d'utilité publique est détruit, à la Mairie de St. Jean de Boiseau. Les six gendarmes mobiles encore présents sur les lieux, une fois la surprise passée, montent sur les tables et répliquent à coups de crosses. Deux blessés sérieux.

Arrivent d'un côté une troupe de mobiles, de l'autre Camille DURAND, le Maire Socialiste de St. Jean de Boiseau. Il n'a que le temps de se précipiter vers les gardes mobiles. Il est menacé d'une crosse avant de pouvoir se faire reconnaître. Le docteur Villaine, Maire du Pellerin, arrive également sur les lieux pour porter secours aux blessés. Les flics grenadent pour isoler les blessés du reste de la manifestation. L'animateur Paysans-Travailleurs, la tête en sang, est entraîné jusqu'à l'intérieur de la Mairie. Les mobiles ont trouvé un "meneur". Un sixième otage?

Les 40 manifestants donnent alors leur identité aux flics: ils assument collectivement l'action et ses suites judiciaires.

Contrairement aux "5 otages", les 35 ne passeront pas en flagrant délit. L'affaire est mise en grand sommeil: Mme CADENAT-DUTHIL, juge d'instruction, ne mettra pas moins de deux ans à instruire le dossier. Les manifestants de St. Jean de Boiseau sont aujourd'hui inculpés au titre de la loi "anti-casseurs". Ils sont convoqués au tribunal le 11 juillet.

Leurs avocats feront tout pour que l'affaire soit reportée au mois de septembre.

à suivre.....

## PROMOTION POUR LE PROCUREUR ?

- LE PROCUREUR  
GUILLOUX NOMME A BASTIA -

47 ans. Un visage ascétique rapace. Les traits taillés au rasoir: une figure de consul romain d'avant la décadence. Tout ça planté sur un grand corps maigre. La presse locale funèbrement élogieuse s'est plue, en retraçant sa "fulgurante" carrière, à le saluer comme le "plus jeune procureur général de France". Jeune? Nous aurions pourtant été bien en peine de lui donner un âge: à l'image de l'institution qu'il incarnait, le procureur Guilloux était définitivement VIEUX.



\* ENCORE UNE SOMBRE HISTOIRE DE ZONES EROGENES (Note du dessinateur)

Il a procuré à la République bien des satisfactions: "rigueur", "vigueur" et "fermeté"... autant de vertus républicaines autant de mots qui pour nous et pour tous les accusés qui ont tâté de ses sèrres, avaient une autre signification.

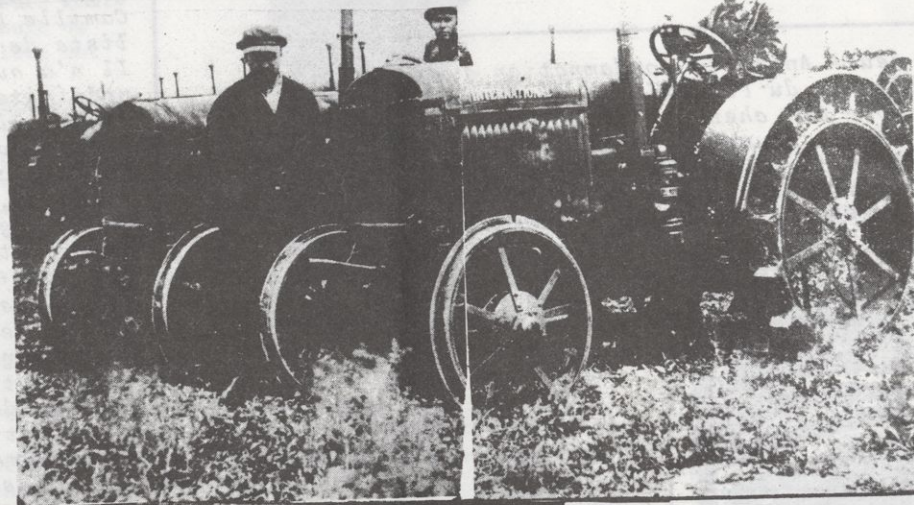
Le tombeur de délinquants et de déviants a bien rempli son contrat.

PROMOTION: il va, comme écrit Presse Océan, quitter sa "ville de coeur" (quel coeur?) pour se frotter aux autonomistes corses. Nous lui souhaitons meilleures fortunes qu'au Commissaire Principal MORINEAU (ex. et "regretté" responsable du maintien de l'ordre à Nantes) qui s'est, paraît-il, quelque peu planté dans la plastique Bretonne.

Pourvu que l'aigle ne laisse pas trop de plumes en Corse.



# OUVRIERS AGRICOLES



CHANSON pour Fr. QUENECHOU

*Son front bleu et glacé sous les flocons s'efface  
C'est la neige qui tombe et blanchit les surfaces  
dans le silence lent qui s'étend dans l'espace  
montent des flaques d'eau, le craquement des glaces.*

*Le craquement des glaces, berceuse de François  
dans le ventre la faim au coeur le désarroi  
sous l'abri dérisoire bâti contre le froid  
bâti par désespoir avec des bouts de bois.*

*Avec des bouts de bois qu'il avait ramassé  
pour cacher par pudeur la mort d'un délaissé  
sous le fragile écran de branches entrelacées  
que machinalement ses mains avaient dressé.*

*Ces mains avaient dressé pour avoir une trêve  
le temps pour que sa vie avec la nuit s'achève  
le temps que l'air glacé lui laisse au moins un rêve  
quelques secondes lentes, quelques images brèves.*

*Quelques images brèves, des années passées  
le clairon des conscrits, le départ pour l'armée  
ivre et seul dans le vin et du tabac roulé  
des gouttes parfumées, des filles rencontrées*

*Des filles rencontrées avec des bouches folles  
des mots de son enfance à son poux de symboles  
les élèves en vacances, la cour de son école  
des tourments de saison d'ouvrier agricole.*

*D'ouvrier agricole dans la plaine impassible  
dans cette Beauce plate, étendue insensible  
de misère isolée, de retour impossible  
enfin la mort ici, la mort simple et paisible.*

*Simple et paisible comme un baiser éphémère  
comme l'image calme apparut la dernière  
un visage d'amour, le regard de sa mère  
si beau si doux si clair pâle comme la lumière*

*Comme la lumière de l'eau sur ses pauvres cheveux  
au matin il gisait glacé comme les cieux  
le givre dur se cristallisait, dans ses yeux  
des flocons non fondus, posés sur son front bleu.*

Chanson de Gilles Servat, après la mort d'un ouvrier agricole.

Cela vient d'être la pleine saison pour les ouvriers agricoles et la main d'oeuvre saisonnière : cueillette du muguet, des fraises, des fruits et ramassage des légumes. Pour comprendre tout ce travail saisonnier il est nécessaire de connaître avant le travail courant des ouvriers agricoles.

Des ouvriers agricoles il y en a 7000 environ en Loire Atlantique. Ils se répartissent dans différentes branches de l'agriculture :

- les maraîchers (2500).
- la polyculture (élevage, viticulture...) (2500).
- les horticulteurs paysagistes .... (1200).
- les arboriculteurs (100).
- les chauffeurs de la CUMA (100).
- les travailleurs agricoles (remplacants...) (100).

## temps - intemperies

Tout le travail d'ouvrier agricole est soumis au temps : le beau comme le mauvais. Chaque saison a ses moments difficiles.

à l'hiver :

C'est une période très dure, les salaires s'en ressentent et il faudra récupérer les heures perdues à la bonne saison, chez les maraîchers surtout.

La pose des plastiques dans le vent ou le froid ou encore ramasser à 4 pattes la mèche sur un sol glacial, l'arrachage des plans dans la boue, c'est très dur.

Parfois des petites cabanes en tubes leur sert à se protéger du vent mais c'est précaire.



le changement horaire :

"Avec ça on se rend compte qu'au printemps la gelée n'est pas levée. Ca nous fout 1H en l'air et surtout pour les femmes. Elles embaucheront tout simplement 1H plus tard. Les hommes trouveront plus facilement du travail de remplacement à faire pendant cette heure là. Le moment qui est dur, c'est de reprendre après midi, parce que ça nous fait travailler à l'heure de la plus grande chaleur, et le soir comme il fait encore jour et doux, on a tendance à travailler plus longtemps. Donc au total on travaille le 1H en plus par jour".

l'été :

On rencontre le problème des serres en plastique sous lesquelles il y a une chaleur étouffante ; quand le temps est orageux particulièrement et si le soleil se cache, la température peut brutalement tomber de 4°. Sous les serres en verre la température est plus supportable. "On est de plus en plus à travailler par tous les temps et tributaire des machines".

## travail & machines

A la vigne :

Ceux qui travaillent à la vigne remarquent maintenant que les exploitations sont de plus en plus spécialisées et intensives : ils se retrouvent à tailler 5 mois 1/2 contre 2 mois il y a quelques années en effet, toutes les exploitations avaient encore des bêtes, et ainsi c'était seulement aux meilleurs heures de la journée que l'on parvenait à tailler. "Maintenant tu prends ton sécateur à l'aube et ne le reposes que le soir". Dans le temps il y avait aussi beaucoup plus de temps morts. Les vendanges, c'est pas pareil, ça se passe en groupe alors même si c'est fatiguant, c'est pas la même difficulté.

Chez les maraichers :

C'est de plus en plus tributaire des machines, donc c'est un travail très intensif guidé par le rendement. Ca nous oblige à travailler par tous les temps. Cette mécanisation tend à supprimer de plus en plus de personnel permanent. Elle s'oriente vers l'embauche de saisonniers en période forte (pour eux tous les avantages sautent). "Par exemple, une machine beaucoup utilisée maintenant, c'est la machine à carottes. Elle arrache, elle équeute, puis les carottes montent sur un tapis et là les ouvriers les trient au rythme de la machine. Il faut être assez vif pour être sur la machine, elle secoue dans les bouts, elle lève, tout ça ajouté au chaos. C'est pas fait pour les vieux.

Pour ça on se retrouve à 3, 1 gars à conduire, 1 autre à trier, un troisième à dégager les carottes au fur et à mesure, en tracteur". "A l'exploitation ça économisera du personnel. Mais il faudrait voir si à la coop ça ne demande pas plus d'ouvriers pour les nettoyer. Ce qu'on sait c'est que pour l'exportation ils n'envoient pas ces carottes là...". L'hiver la "gadoue", les mauvais états des terrains ne permettent pas d'utiliser les machines. Alors on est contraint de travailler à l'ancienne, mais le rendement reste le même.



Les arboriculteurs :

Pour eux c'est pareil, le rempotage se fait à la machine, alors il faut suivre la cadence de très près si on veut obtenir le SMIC à la fin de la journée. Il est fréquent que des femmes très habiles et vives n'arrivent pas à cette cadence... A la fin de la journée la paye est faible. Avec les machines on nous demande toujours de tourner à plein régime. Beaucoup de travaux se font courbés tout au long de l'année, "et le tracteur par là-dessus n'arrange rien. Alors en agriculture, l'artrose sévit, mais ça n'est pas reconnu maladie professionnelle. Pour les chrysanthèmes c'est pareil on est toujours baissé. On prend aussi trop souvent de mauvaises positions à faire la taille trop longtemps".

Le traitement :

"Ca, avec ces produits là on n'est jamais trop prudent. D'abord comme les masques sont mal adaptés en particulier aux grandes chaleurs, et bien on ne les utilise pas". "Normalement on ne doit pas traiter plus de 2H de suite dans les serres et plus d'1/2 journée dehors. Il y a un gars qui vient de passer 3 semaines à l'hôpital suite à des émanations de pesticides respirées sous des serres".

Temps de travail :

Dans le maraîchage, la moyenne est de 45H-50H à partir de 40H se sont des heures supplémentaires. L'hiver c'est 42H 1/2, l'été 47H 1/2. Dans les conventions il y a des clauses concernant le travail le samedi et le dimanche mais il faut être payé en conséquence. Beaucoup les font au noir les W.E. Ceux qui ne savent pas quoi faire, de bouche à oreille ils apprennent où ils peuvent aller travailler rien que les week-end en plus de la semaine. Dans l'ensemble des branches énoncées, le temps de travail est en partie respecté.

Chez les paysagistes certains auront à faire régulièrement les 40H. En polyculture, élevage, là c'est 10H par jour, pouvant aller jusqu'à 12H et même plus pendant certaines périodes. Ca correspond à l'ex-travail de la ferme. C'est sans fin... Mais là, les heures supplémentaires sont loin d'être toutes payées. Avec le nombre d'heures il y a forcément un sous-emploi en Agriculture. Et le temps qui compte est le temps de travail

effectif. Quand on s'arrête casser la croute ce n'est plus du travail.

Les stagiaires :

Il s'agit des stagiaires apprentis d'école, stagiaires Barre et autres... Ils travaillent très vite comme les professionnels. Mais souvent les professeurs d'école ne veulent pas qu'ils soient payés, alors c'est quelques paquets de cigarettes contre 15 jours de travail. Parfois les stagiaires vont rester une année entière mais c'est précisé sur les feuilles par les écoles qu'ils ne doivent pas être payés : et pourtant chez les paysagistes, par exemple, leur temps de travail de stagiaire est facturé aux clients comme le temps des professionnels. C'est tout bénéfique pour les patrons. Les stagiaires, ils ont la pelle à la main 8 à 9H par jour ! Alors là c'est vraiment l'exploitation des jeunes et ça doit vraiment les dégoutter. "L'an dernier, quand j'ai quitté mon patron, c'est un jeune de 14 ans qui m'a remplacé...!"

Les femmes :

En ce moment, la politique est à la mécanisation de l'agriculture, ce qui diminue le nombre d'actifs dans la profession. 1/3 des femmes sont saisonnières. Par exemple, pour le ramassage des pommes c'est beaucoup des femmes qui le font. Pour arriver au SMIC il faut qu'elles fassent de 9H à 9H 1/2, c'est la cadence imposée. Les femmes restent avec des coefficients très bas : elles font des travaux durs aussi, mais quelque soit le travail qu'elles fassent il n'est pas reconnu comme l'équivalent de celui des hommes. Même les hommes disent qu'il arrive que pendant des journées entières ils fassent le même travail que les femmes et les salaires sont quand même différents. Aucune des qualités que les femmes peuvent avoir dans les travaux ne sont "reconnues" dans les salaires. De plus les arrangements sont fréquents avec elles : on leur dira facilement de venir 1H plus tard, ou de ne pas venir du tout quand le travail manque (donc pas de salaire). Ceux qui sont déclarés sont au nombre de 1060 au maraîchage et 4000 aux vendanges.



SALAIRE AU 1<sup>er</sup> MARS 79

	ARBO.	POLY. VITI. ELEV.	MARAICHERS	CUMA	HORTICULTURE PAYSAGE
manoeuvre à l'embauche..	11,95	12,11	11,62	13,11	11,75
ouvrier qualifié.....	13,72	15,56	14,66	15,64	14,02
ouvrier hautement qualifié	14,43	16,54	15,80	18,02	15,31
<b>EN MALADIE</b>					
← 3 premiers jours non payés →					
payés par la MSA+ l'employeur(3 h)	60 jours	60 jours	60 jours	90 jours	60 j ou 90 except
<b>ACCIDENT DU TRAVAIL OU MALADIE PROFESSIONNELLE</b>					
payés par la MSA+ l'employeur(3 h)	90 jours	90 jours	90 jours	180 jours	100 jours
TEMPS DE TRAVAIL MENSUEL.					
	178 H	174 H	45H30 / SEM	173 H	174 H



20 à 30 % des ouvriers agricoles sont logés par l'employeur (ça va en diminuant pour les jeunes), c'est beaucoup plus fréquent pour ceux de 40-50 ans. C'est parce qu'ils sont célibataires. Ceux qui vivent chez le patron, sont très tenus parce qu'ils perdent tout en même temps s'ils ne sont pas suffisamment arrangeants. Il n'y a pas longtemps il y en a un qui était marié qui s'est fait renvoyer parce qu'il comptait davantage ses heures...

Convention collective :

Elle existe pour tous les ouvriers agricoles mais ce n'est pas pour autant qu'elle est appliquée.

La situation des ouvriers agricoles est difficile à cause de leur isolement. En effet ils sont un très petit nombre par entreprise ce qui ne leur permet pas de s'organiser : ils n'ont aucun délégué, le paternalisme est encore beaucoup de mise. La formation syndicale en est à ses balbutiements.

Le nombre de salariés agricoles syndiqués ou organisés reste encore insuffisant.

Bien sûr les gens se défendent davantage quand ils sont nombreux à travailler ensemble. Dans ces cas

là, il y a davantage de syndiqués. Un chiffre assez parlant pour comprendre la situation : il y a 6500 employés environ contre 4000 employeurs !

Inutile de dire que les 4000 employeurs sont très vigilants ! Ce qui est un frein à l'organisation des O.A. (synd. formation professionnelle...) c'est que la coutume est de régler les problèmes individuellement et à l'amiable. De plus, c'est une période actuellement pendant laquelle tout le monde craint le chômage. Ça démobilise. Il y a aussi des petits arrangements avec l'employeur. Il n'est pas rare que des gars aient leur petit coin de carottes et au W.E ils travaillent ça avec le tracteur du patron.

Les salariés disent qu'il y a une forte demande de création et d'entretien de jardins et que vu le coût, les gens préfèrent le faire au noir.

A la Baule, les gars bossent beaucoup le week-end et au noir. C'est les patrons qui proposent... Les gars font ce qu'ils veulent... Dans le même temps les patrons font leur campagne contre le travail au noir.

Les conflits :

Dans les coopératives agricoles il existe maintenant un service de remplacement des agriculteurs lors de congés, de maladies et aussi de maternité...

Le travail de ces remplacements est fluctuant selon la demande : ce qui n'assure pas un salaire régulier, de plus, ils peuvent être envoyés dans n'importe quel coin du département et pourtant la totalité de leur déplacement n'est pas prise en compte (fixe).

- les Aides-Familiaux font souvent ce travail parce que lorsqu'il n'y a pas de remplacement, ils restent à la ferme.

- pour ceux qui voudraient vivre de ça il n'y a aucune garantie. Des luttes ont été menées pour qu'une véritable organisation de ces remplaçants soit effectuée soit par les coopératives, soit par la Chambre d'Agriculture. Ça n'a encore rien donné.

La Mercadière (voir APL N° ) en mars 1978, un domaine viticole a été mis en vente.

3 salariés agricoles travaillaient là depuis longtemps (15, 21 et 24 ans d'ancienneté).

Plusieurs possibilités étaient envisagées pour l'attribution des terres.

Le syndicat des salariés agricoles s'est battu pour que les 3 gars gardent leur emploi sur cette exploitation.

Maintenant c'est acquis.

Le syndicat des salariés agricoles s'étonne que les syndicats employeurs (FDSEA, P.T...) prennent facilement position et apportent leur soutien dans un conflit ouvrier, alors qu'ils bloquent leur position dans les conflits avec les ouvriers agricoles.

Et même plus depuis plusieurs années aucune négociation avec eux n'a été possible au niveau des droits syndicaux.

Les seules négociations qui ont été possibles avec eux ont porté sur la convention collective.

Il est sans doute plus facile de soutenir quand on est pas directement concerné.

MN.S discussion avec des salariés agricoles CFDT.



# La mairie s'affiche avec Decaux

## le brulôt Decaux

DECAUX, BOULOT, DODO. La mainmise de l'affichage commercial sur la ville s'est fait durement sentir ces derniers mois, Abribus, "Sucettes", et panneaux massifs, les monuments du matraquage publicitaire, entreprennent une opération de saturation de l'espace urbain.

Les contrats qui lient la Société J. C. DECAUX à la ville de Nantes sont issus de la Municipalité Morice mais ils ont été reconduits. Leur domaine d'intervention s'est même vu largement développé. La contrepartie du contrat (affichage municipal, pendules plan de la ville) semble bien mince, peu visible, jamais du côté des parcours les plus fréquentés. La Mairie aurait-elle été bernée dans cette affaire?

Coté rue, c'est la pub et ses belles images. Plein les mirettes pour les automobilistes sur les parcours quotidiens répétitifs: du Pont du Cens au Centre, c'est l'agression: tous les 100 m (abribus, sucette) la même femme en slip... sans doute pour l'animation socio-culturelle urbaine... Merci Monsieur le Maire! Animation qui provoque même la violence de nos jeunes: quelques grands panneaux à pub tournante ont été éventrés par des pavés (volant bas pour la saison).

Les indéliçats auteurs de ses méfaits auraient-ils eu vent de "l'illégalité" de ces panneaux: en effet, les susdits panneaux ainsi que leurs petits frères de Giraudy et Compagnie, n'ont jamais fait l'objet de demandes d'autorisation auprès des services du secteur sauvegardé... Dans le périmètre du secteur sauvegardé Decaux et Cie sont-ils d'ignobles hors-la-loi que tout bon citoyen devrait traquer pour faire oeuvre de salubrité publique? Le "Dossier Decaux" semble bien explosif: retiré de l'ordre du jour du Conseil Municipal de lundi 25 juin; reporté au 12 juillet, Chénard semble bien embarrassé, estime que la Société Decaux a un peu exagéré et qu'il faut revoir le problème de l'affichage dans son ensemble. Pour ce faire, une proposition qui serait une 1ère nationale: une table ronde sur l'affichage réunissant des professionnels de l'affiche, graphistes, publicistes. Cette idée géniale fait chorus avec une déclaration intitulée "Messieurs les sénateurs, sauvez l'affiche", et parue en pleine page du Monde du 23 juin 79. Signée des "28 000 français qui vivent de l'affiche", "travailleurs artisans imprimeurs, sidérurgistes, même..."

## libre concurrence et expression libre

Pour défendre la libre concurrence le droit à la parole pour les PME, la démocratie, l'économie locale, Messieurs les Sénateurs, sauvez l'affiche! Même si le texte parle un peu de la poésie de la rue, du graffiti qui se faisait (aujourd'hui rejeté, demain au musée d'art moderne), il ne dit rien sur la liberté d'expression, sur le droit à la parole pour les tenants de l'opinion non-conforme et il reste très corporatiste. C'est pourtant avec des professionnels de l'affiche que Chénard propose de débattre et non pas aux associations et groupes d'opinion. Les petits les sans-grades, ceux qui s'obstinent à parler sur les murs, ceux qui graffitent, collent, affichent, s'impriment et s'expriment ceux-là n'ont droit qu'aux amendes de la Mairie et aux machines décolleuses de la camionnette Nantes Ville Propre!



Justement, ces lettres de la Mairie ont suivi leur petit bonhomme de chemin ces derniers mois pour arriver jusqu'aux boîtes aux lettres d'associations et groupes: en vrac et sans vouloir être exclusif: Centre Nantais de Culture Celtique, PSU Bretagne, PSU 44, UDB, CGT, MRG, Théâtrequipe, Théâtre Fou, PC (ml), LCR, Talassa, etc... La 1ère lettre n'est qu'une menace d'amende (...) "Je vous enjoins de faire disparaître dans les délais les plus brefs cet affichage illégal. Faute pour vous de déférer à cette injonction, je ferais procéder à son enlèvement par les soins des services municipaux et les frais correspondants seraient mis à votre charge, indépendamment des poursuites pénales dont vous seriez l'objet".

Démocratie locale, quand tu nous tiens... Jusqu'à présent, dans le cas des amendes, aucun groupe ne semble être passé à la caisse mais à la longue les plus menacés sont bien évidemment les plus petites associations. La Mairie poursuivant la CGT, ça pourrait être drôle, mais ça a peu de chance d'arriver. Par contre, tant pis pour ceux qui n'ont pas le rapport de force...

Pour éviter amendes et poursuites, il ne reste plus qu'à afficher ici rien qu'ici sur les panneaux autorisés. Un seul hic, c'est que l'efficacité de l'affichage est seulement compromise: la nouvelle Acropole annonce ses réunions mystiques et a largement les moyens de vous recouvrir. Ou alors il faut recouvrir les copains. Les colleurs le savent bien: la pratique courante veut qu'on ne recouvre les affiches que quand la date est dépassée, on colle à côté tranquillement. Même si on est sans pitié pour les royalistes





et le cirque Amar, on essaye de ne pas museler l'expression des collègues, même d'une autre chapelle. Fini tout ça, c'est la jungle: un seul panneau, pas de pitié, pour s'exprimer faut faire taire les autres. La Pub commerciale devient l'impérialisme de l'espace urbain tandis que l'expression libre se voit infliger un programme minimum. L'Association Clic-Clac qui a réalisé entre autre l'affiche remarquée "Flop Flop" (10 juin 1979: le bonhomme de Folon [pour l'espoir] des Européennes se casse la gueule; Flop Flop) a adressé une lettre à la Mairie; Clic Clac dénonce le musèlement de l'expression des petites associations que représente l'opération Nantes Ville Propre

- la confusion propriété urbaine/affichage libre

- le système des panneaux autorisés qui diminue considérablement la surface d'intervention des petites associations et le temps d'exposition des affiches, facilite le recouvrement par les groupes puissants en matière d'affichage (ex.: nouvelle Acropole, champion du mysticisme conférencier et de l'intolérance pour les affiches progressistes, de gôche, et cie.) et s'assortit de mesures repressives (amendes).



Les demandes de Clic Clac (et autres signataires: Théâtre la Baraque & La Petite Ortie, Talassa, GRIM, Cinémercredi) sont: annulation des amendes et abrogation des articles repressifs de l'arrêté municipal sur l'affichage, politique municipale cohérente en matière d'affichage: le centre ville a déjà fait beaucoup de cadeaux aux commerçants notamment les rues piétonnes où les piétons ont moins de place qu'avant la piétonisation et se voient agressés par les étalages des marchands qui ont vu leur surface de vente doubler, voire tripler. Ce qui n'est pas le cas des colleurs d'affiches relégués dans quelques coins qui ne sont pas tous paumés mais qui sont loins d'être en évidence et assez nombreux.

Alors la Guerre des Sucettes aura-t-elle lieu en même temps que la guérilla des affiches? Le 12 juillet s'ouvre à Nantes une exposition sur l'affiche polonaise, pendant que dans la rue l'affiche n'a plus droit de cité: la vie culturelle sociale et politique devra-t-elle attendre quelques années pour entrer au Musée au titre de l'art urbain? En tous cas, pour intervenir sur l'actualité, n'y comptez pas!

NICOLAS



# AU BOUT DE L'ESCALIER IVRE, LA ROUTE

COMME J'AIME L'AVENTURE A PETIT BUDGET, J'AVAIS DECIDÉ DE ME BARRER EN STOP...

J'AI RENCONTRÉ UN RICAIN QUI M'A BARATINÉ QU'IL AVAIT LONGTEMPS ÉTÉ LE MEILLEUR JOUEUR DE BASE-BALL DE LA PRISON DE SOLEDAD, EN CALIFORNIE... IL FUMAIT UN JOINT TERRIBLE EN ROULANT LES YEUX COMME DES BILLES... IL S'EST FAIT EMBARQUER PAR UNE ESTAFETTE.



DE LA FILLE QUI EST ARRIVÉE APRÈS, JE N'AI VU QUE SES YEUX CLAIRS ET RIEN NE SEMBLAIT PLUS DOUX. ELLE A DISPARU AUSSITÔT. JE PEUX JUSTE ESPÉRER QU'ELLE AURA PAS D'EMMERDES SUR SA ROUTE. ET PUIS UNE BRUME TAILLABLE À L'OPINEL EST TOMBÉE ET JE ME RAPPELLE PLUS DE RIEN

LE LENDEMAIN, RÉVEIL PENIBLE, UN C.A.P. DE FORGERON DANS LA TÊTE, BOUCHE PATEUSE. SEUL SOUVENIR DE LA VEILLE: DANS MA CUIVE MONUMENTALE, J'AVAIS DU FAÏRE DU STOP DANS L'ESCALIER DE MON IMMEUBLE... QU'EST CE QUE J'TENAIS!



facs

# l'espoir déçu des mandarins

## on n'est plus en 68

Combien de fois avez vous entendu cette expression? 10 fois? cent fois? Chez les uns (les bons) c'est pour le regretter, chez les autres (les Mandarins en particulier), c'est pour s'en réjouir et croire le moment venu de relever leurs (sales) têtes...

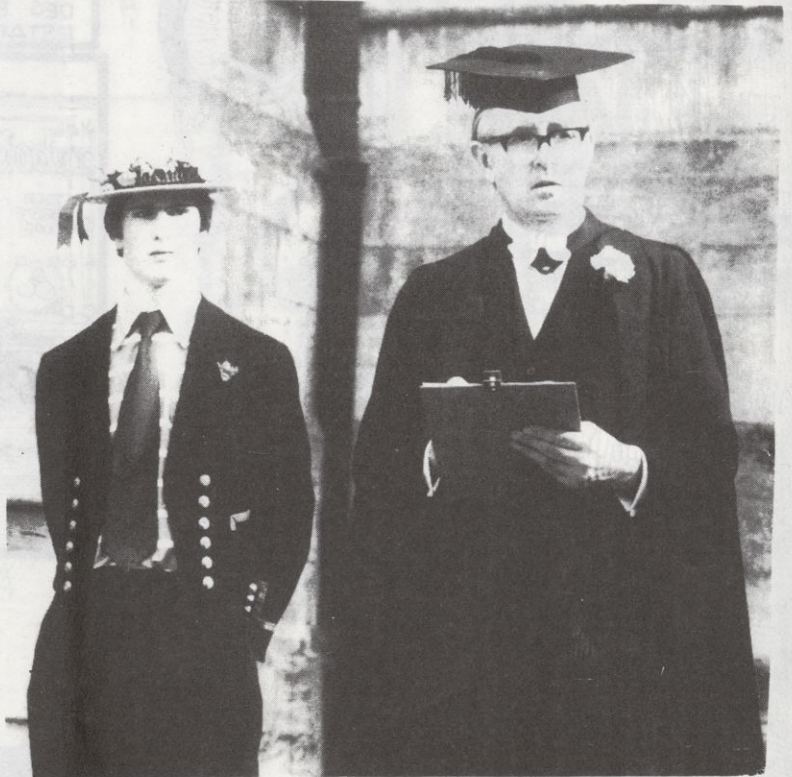
Dans les facs, ça se traduit par une insolence accrue des profs de droite (la majorité) Ces spécialistes - qui ont courbé l'échine leur vie durant et en mai 68 particulièrement - croient leur heure venue:

- les étudiants ne sont plus ce qu'ils étaient, ils étudient sagement et craignent pour leur avenir, ce qui les fait bosser deux fois plus, dans l'ignorance qu'ils sont de l'inutilité de leur "savoir" et de l'inutilité de plus en plus patente de leur futurs diplomes.

- les profs disposent pour les bas travaux d'une masse de manoeuvre non titulaire et licenciable à merci.

C'est donc le moment, se sont dit nos Mandarins, qui, à la suite de leur lamentable égarie, la belle Saunier-Seïté ont cru pouvoir trancher dans le vif, éjecter les mal-pensants pour recruter tranquillement leurs (jeunes) petits copins de sage idéologie... Parce que, outre leur envie compréhensible d'être "entre gens biens" ils se sont rendus compte que les facs - en particulier celles de Droit - ça servait avant tout à préparer les concours administratifs pour l'accès à la Haute (et moins haute!) fonction publique... On ne peut plus longtemps laisser la formation

des futurs grands commis de l'Etat aux mains de la cohorte gauchiste qui occupe scandaleusement la plupart des postes d'assistants depuis mai 68 (et ces types-là risquent de devenir Maîtres Assistants parce qu'ils arrivent à terminer leur thèse!...



Il faut licencier tous ceux qu'on peut et "bien" les remplacer, se sont-ils dit...

## les mandarins tombent sur un os

Pour réaliser leur projet, nos "Mandarins" pouvaient compter sur le nouveau cru universitaire: le cru technocratique, genre jeune loup en col ouvert, sympa, pas toujours en attaché-case, mais prêt - pour sauvegarder le "patrimoine culturel national" la réputation de l'Université et (accessoirement?) la leur... à licencier sans merci les "trainards" qui n'arrivent pas à boucler leur thèse...

Ce nouveau cru fait d'ailleurs la joie de la direction du SNESup

qui s'appuie sur lui pour imposer son acceptation de la prétendue participation que lui propose Saunier-Seïté... Il faut remarquer là que sans le dévouement de nos profs de "gauche" l'application des décrets ministériels serait beaucoup plus difficile...

C'est-ce qu'ont bien compris les assistants qui luttent depuis trois mois contre le décret du 20 septembre 78 qui prétend imposer une procédure de renouvellement par les recteurs (i. e. le pouvoir des assistants non-titulaires de lettres et de Droit-Sciences Eco... et contraindre ceux qui ne seraient pas licenciés à un "service lourd" (15 h de T D ou 30 h de T P) ... autant dire que ceux-là ne pourraient plus

finir leur thèse, condition sine qua non de la titularisation...

Si - et c'est bien compréhensible même si ça n'est pas toujours bien accepté dans le milieu étudiant... - les non-titulaires défendent

leur réemploi, ils luttent également contre la reprise en main idéologique des "Mandarins" (quand même en relative perte de vitesse...) alliés pour la circonstance aux "technocrates" qui rêvent d'"efficacité", de rentabilité, de prestige... bref de "L'Université Americana"!



Et si tout n'est pas gagné (loin de là...) les assistants des facs de l'Ouest peuvent se féliciter des "victoires" - partielles mais encourageantes - : A NANTES ET ANGERS (extraits de la résolution de la section SNESUP DROIT SC.ECO de Nantes réunie le 25.VI.79 (...))

1. Contrairement aux objectifs du décret du 20 septembre, il n'y aura aucun licenciement d'assistant à la rentrée 1979

Dés assurances ont été obtenues que la candidature du chargé de cours licencié sera normalement prise en compte si un poste venait à être libéré.

2. Monsieur le Recteur a signé des arrêtés renouvelant les assistants dans leurs fonctions pour des durées de 1, 2, 3, ou 4 ans. Cette décision appelle les remarques suivantes

- Elle est en retrait par rapport aux propositions des enseignants

- Dans cette situation, il apparaît inadmissible que Monsieur le Président de l'Université et les instances consultées n'aient pas cru devoir s'opposer à une décision qui modifiait en toute illégalité les propositions qui avaient été faites.

De plus en refusant systématiquement de recevoir les délégations syndicales qui ont demandé audience plusieurs fois depuis 4 mois, Monsieur le Recteur a pris la responsabilité d'aggraver la tension entre les enseignants et le Ministère.

La "victoire" semble également acquise à Angers ou aucun licenciement n'est programmé... reste à savoir si les Mandarins réussiront à imposer le fameux "service lourd" à la rentrée prochaine.

## a Rennes

La "prestigieuse" fac de Droit de Rennes est plus particulièrement le fief du Mandarinate... et d'un "mandarinate" combatif arcbuté dans la défense de ses privilèges et de la réputation de "leur" fac. Mais eux aussi ont dû capituler...

Les assistants ont tenu bon dans la grève administrative et le Doyen a dû céder!..

A ma connaissance, pas de licenciements non plus à Brest, Quimper, Vannes (mais pas de garanties non plus quant au "service lourd"...) .

## du nouveau à l'ouest

Il semble donc que, malgré la désastreuse "stratégie" des participationnistes du SNESup, la situation soit relativement bonne dans l'Ouest... Mais rien n'est vraiment gagné comme le dit le secrétaire de la Section SNESup Lettres de Nantes: "La stratégie dans laquelle nous a engagé le Bureau National depuis le mois de septembre 1978 nous a conduits à mener une série de luttes locales contre le décret, puis pour le renouvellement des Assistants, enfin contre les limitations inscrites aux nominations de ceux-ci. A chaque fois, nous avons été amenés à cesser la lutte, dans des conditions difficiles sans que les résultats auraient été clairement positifs.

Les décrets de l'été prochain viendront compléter le dispositif de redéploiement en attendant la sortie, de la nouvelle "carte universitaire". L'affaire des assistants n'était que le prélude de la mise en place de la nouvelle université."

En effet, et le dernier Congrès du SNESup (F.E.N.) qui s'est déroulé mi-juin, a confirmé le refus de centralisation de l'action par la tendance Unité-Action (proche au PC). Sa volonté d'"émietter" la lutte fac par fac parce que quand même le sort des assistants c'est pas très important... et puis voyez nos efforts, notre lutte résolue pour la "révalorisation des enseignants du rang A"...

C'est dans le cadre d'une autre stratégie que la victoire est possible... par exemple celle proposée par l'Ecole Emancipée à ce même congrès:

Nécessité d'une action nationale de grève des examens dont les objectifs sont directement à imposer au ministère: - renouvellement de tous les assistants dans les mêmes conditions sur la base d'un renouvellement à durée indéterminée

- la garantie ministérielle de non-application du service lourd

- le maintien dans l'emploi de tous les vacataires avec intégration sur poste.

Paul Nugues.

# apl

## enrichissez nous



La souscription continue, ne nous oubliez pas avant les vacances. Ces derniers jours, l'argent s'est fait plus rare.

Il nous manque un peu plus de 2000F pour atteindre notre objectif des 20.000 Frs.

Encore 15 jours pour les trouver.

22 JUIN :

René T : 100, J.M V : 500, Patrick G : 100, Bernard L : 120, Pierre S : 200, Bruno P : 80, J.Yves N : 300, Robert B : 200, V : 170 Frs.

25 JUIN :

Claire G : 150, Yves B : 100, Soizic B : 100, Didier P : 150, L : 60 Frs.

26 JUIN :

René L : 100, Bernard G : 100, Jocelyne A : 50, Hervé D : 50 Frs.

27 JUIN :

Anonyme : 150, Alain V : 100, M.C G : 100, Elizabeth A : 100, M.P R : 100, Pierre L : 100 Frs.

28 JUIN :

J.M B : 150, Claire G : 10 Frs.

29 JUIN :

Sylvie F : 150, Michel D : 150 Frs.

TOTAL : 17 726,11 Frs.

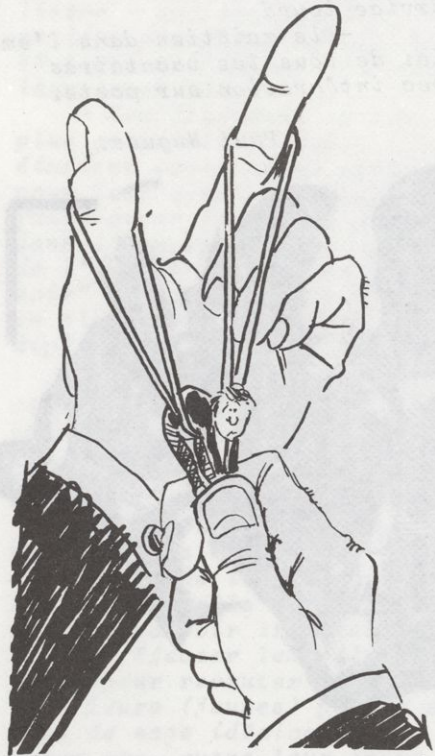
L'APL paraîtra encore une fois d'ici le 15 juillet. Le premier numéro de la rentrée sortira début septembre. Si vous avez des communiqués à faire paraître pour juillet et août envoyez les nous jusqu'au samedi 7 juillet.



# "bravo vous êtes les meilleurs on vous licencie ..."

... c'est un peu ce que ces Messieurs du Conseil d'Administration (C.A.) de l'école des Etablères - école privée d'agriculture - à la Roche sur Yon, viennent de dire à deux professeurs de l'établissement.

Doivent bien sentir le vent (de la répression) en poupe ces gens-là... qu'on retrouve aux fauteuils des conseils d'administration des autres instances agricoles et notamment du Crédit Agricole... où ils n'ont pas hésité non plus



à bafouer les libertés syndicales (cf. APL précédent).

... jugez plutôt. Leur cible.

- 1 prof de socio, 9 ans d'ancienneté, précieux dans l'école pour sa grande connaissance du milieu vendéen, enseigne à 1/3 temps

- 1 prof de technique d'expression, 14 ans d'ancienneté dont 6 ans dans cette matière. enseigne à 1/3 temps.

Notes qu'il ne s'agit pas là de l'enseignement agricole proprement dit mais plutôt de matières de réflexion et d'ouverture... mal enseignées ou inutiles certainement!

Les contradictions ne leur font pas peur! Jugez encore:

- pour le 1er, les motifs du licenciement sont des raisons de "réorganisation" (et pas une remise en cause de ses qualités de professeur! disent-ils rassurant). Alors au'est-ce qu'ils font? Ils maintiennent la matière et rebauchent 3 nouveaux profs

- pour le deuxième, certainement la technique d'expression a dû faire son temps, d'ailleurs "la matière n'est pas au programme"... au bout de 6 ans, il était temps de s'en apercevoir!

Pour les professeurs et les élèves qui se sont mobilisés pour le soutien, les choses sont claires: ces licenciements

sont des sanctions!, qui visent à la fois

+ les syndicalistes (les 2 profs étaient d'ardents syndicalistes)

+ le projet d'ouverture pédagogique sur l'extérieur

+ le corps enseignant... trop uni sur les luttes salariales

(N.B.: C'est vrai, les pontes du Crédit Agricole sont déjà assez ouverts: ils montrent l'exemple même qu'ils prêtent main forte aux flics pour déloger les grévistes de leur boîte)

De plus, les procédures normales de licenciement ne sont même pas respectées: on a fait au plus vite!

Cette décision du Conseil d'Administration, vient après 7 semaines de tentatives de discussion entre les deux parties pour remettre en cause le licenciement: vaines tentatives. La lutte s'est alors organisée localement: grève à l'école, pique nique de soutien sur place et participation officielle à la manif régionale du 21 juin.

Suite à ça une demande de rencontre avec la direction est refaite... le licenciement est maintenu... déjà on pense à la rentrée pour des actions au niveau de l'école et de la Justice (procédures de licenciement).

correspondance

## racket judiciaire

Nous avons relaté (APL n°82) le conflit qui oppose, à la Roche sur Yon, M Printemps greffier au Tribunal de commerce à ses employés.

Vendredi dernier, deux employés ont commencé une grève de la faim, avec l'appui de la CFDT, afin d'obtenir leur réintégration.

Elles se sont installées dans la Mairie de la Roche avec l'accord du Conseil Municipal (PS PC PSU), bien que celui-ci ne se déclare "pas favorable à cette forme d'action qui peut mettre en danger physiquement et moralement" les grévistes.

Malgré des manifestations et des tentatives de négociations, M. Printemps n'a rien voulu savoir.

Pour la CFDT, même s'il s'agit d'une "forme inhabituelle d'action dans le monde ouvrier, il s'agit d'une initiative collective pour éviter le pourrissement du conflit qui cessera si une négociation s'ouvre avec des garanties."





# un an de radio libre

Radio Libre Populaire St. Nazaire a provoqué une conférence de Presse. Un an d'existence, c'est bien, surtout dans une période où la chasse à l'émetteur est assez forte. Le fait d'exister malgré le brouillage assez systématique est une donnée importante. A titre d'exemple, c'est bien du fait de l'existence des premières radio-libres pourtant fort critiquées que Longwy connaît désormais 2 radios syndicales.

L'APL a déjà rendu compte de ce qu'est Radio Libre St. Nazaire (cf. APL No. 73-74). Rien de très nouveau donc dans la conférence de presse quand au contenu des émissions à leur élaboration. L'objectif est toujours de faire en sorte que les émissions soient de plus en plus élaborées par des éléments extérieurs au noyau permanent. La contrepartie négative à cette ouverture, c'est la qualité de l'écoute. L'absence de professionnels et la création d'émissions par les groupes de militants divers donnent parfois des résultats techniquement discutables.



D'ailleurs, on ne se leurre pas à St. Nazaire: le taux d'écoute est estimé assez bas, soit un peu moins d'une centaine de personnes, c'est peu!

A l'inverse, le nombre de signatures apportées au bas de la pétition de soutien à Radio Libre Populaire est encourageant. 150 personnes d'origines socio-politiques différentes ont réclamé ainsi la liberté d'expression et la suppression du monopole. Avec essentiellement des membres de la CFDT, du PS, et du PSU, mais aussi de la CGT et du PC, cette liste renforce l'existence de la radio libre.

C'est aussi une bonne base d'appui pour une éventuelle expression officielle comme en Lorraine si par hasard, la rentrée sociale était dure.

Pien ne permet de penser qu'elle ne le sera pas, lorsqu'on apprend qu'aux Chantiers la Direction accentue les "départs volontaires" avec une prime de 40.000 F à l'appui. Pour quand les licenciements généralisés?

A l'heure où le PS de Mitterand lance sa "radio-riposte" en plein coeur de Paris il faut maintenir les antennes libres sur le plus de régions possibles. C'est ce que souhaite RLP St. Nazaire.

P. K.

## risques et périls apl

QUI SOMMES-NOUS ??? !!! ....

Qui sommes-nous ? Où sommes-nous ? Comment vivons-nous ?

Intellectuels de gôche, prolétaires de droite, marginaux du centre, extrémistes inclassifiables ?

Ou cadres moyens en mal de promotion !

Enfin, nous sommes là, peut-être celui que nous cotoyons chaque matin sur la route du supplice (entendez travail), peut-être celle-là, en face qui me jette un sourire frustré ou peut-être encore celui que nous ne voyons pas derrière son mur, triste, blafard, aigri, décadent.

Nous sommes ce que nous sommes. Mais pourquoi ne pas nous connaître?

Hors des sempiternelles réunions à la con où tout le monde emmerde et s'emmerde simultanément !

Pourquoi ne pas publier -dans un premier temps- les noms et adresses

de tous les abonnés ?

Formidable non ? Ainsi sur notre lieu de travail, de loisirs, de vie, nous pourrions amorcer une relation, ouvrir un débat duel, nous élargir.

A.P.L ne doit pas nous isoler pour mieux régner (!)

Nous devons nous unir pour faire régner A.P.L.

A.P.L, c'est tout un modus vivendi, une orientation dans nos pratiques dans nos multiples vies.

A.P.L, c'est la laïcité, la tolérance, le "débat démocratique"...

A.P.L c'est un ersatz pour que justement notre vie ne soit plus un ersatz.

A bientôt.

Un lecteur enseignant.

Note : Cette lettre a obtenu le grand prix de la littérature policière.

A.P.L.



CROQUIS SUR LE VIF:

ATOME CROCHU PRÊT A LIER LA CONFRERIE DES LECTEURS DE L'ADL EN UNE KOLDSSAGE FARANDOLE MENTALE DE CORTEX EN COMMUNION

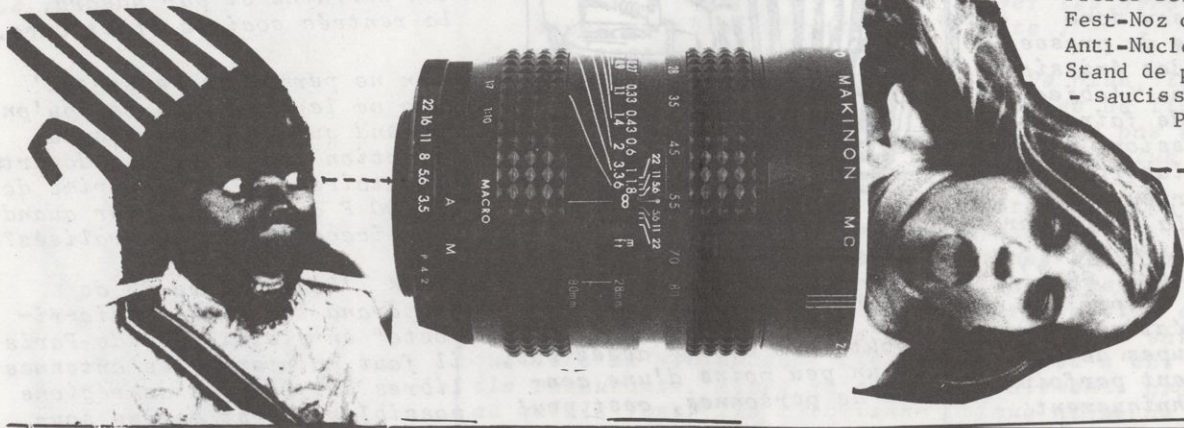


# talassa

## PRECISIONS CONCERNANT STAGES TALASSA.

Les stages enfants n'ont pas pour but de constituer une mémoire populaire. Talassa pense qu'on ne peut arriver à une pratique populaire de l'audio-visuel en négligeant l'initiation à l'expression audio-visuelle des enfants ; ceux-ci pouvant participer à cette mémoire populaire, par la suite en réalisant leur façon de voir leur environnement et leurs motivations.

D'autre part le programme des stages se déroule en deux périodes - la première sur 6 journées pour aborder les contraintes techniques, - la seconde sur l'année scolaire aux rythmes des motivations et des désirs des enfants, l'association étant disponible pour cet accueil les mercredi et les samedi, ainsi que certains week-end lorsqu'il y a travail de groupes sur des thèmes précis : en préparation pour septembre les animaux dans la ville, les ordures dans les caniveaux, les fleurs dans les maisons.



# SCIENCES EN DERIVE

L'AVENIR DE LA RATIONALITÉ !

DEUXIEME SEMINAIRE DE L'INSTITUT SYNOPSIS.  
27-29 JUILLET 79 à LODEVE (Hérault).  
La crise s'implante dans nos vies quotidiennes. Au-delà des risques et des dangers spectaculaires du nucléaire, de la chimie, de l'engineering génétique, apparaissent des fragilités propres à des systèmes trop complexes et trop centralisés. Ces excès d'industrialisation et de centralisation se veulent légitimés par la "science". A raison ?

D'autre part, cette Science a fait naître une sorte de Rationalité unique qui empiète de plus en plus sur les diverses rationalités de nos sociétés : elle a tendance à aplanir la complexité du monde. En perdant des moyens de connaissance non-scientifique, l'homme s'aveugle partiellement. De plus, cette Science n'est pas capable de se limiter elle-même : rien n'est à l'abri de ses interventions.

Les conséquences risquent d'en être facheuses.

Une telle science totalitaire n'a pas de place dans une société vivable. Quelles alternatives proposer ? Ce séminaire tentera d'approcher des réponses. Avec la participation de :

Hartmut BOSSEL (Université de Kasel), Philippe BRETON (Gersulp, Strasbourg), Roger DEBROUX (Radio Télévision Belge), Freimut DUWE (Comité Directeur du SPD), Theo GINSBURG (Université de Zurich), Helmut HIRSCH (Görleben International Review), Robert JUNGK ("L'Etat atomique"), Willi JUST (ILL, Grenoble), Peter KEMP (Université de Copenhague), Pierre MARCHAL (Facultés de Namur), Serge MOSCOVICI (EHESS Paris), Jean-Luc ROLAND (Facultés de Namur), Manfred SCHMUTZER (Uni. de Vienne, Autriche), Paul THIELEN (Centre Galilée), Georges THILL (Facultés de Namur).

## FEST-NOZ ANTINUCLEAIRE

### BLAIN

(Loire-Atlantique).

Le nucléaire : non - la fête : oui.  
A BLAIN : place Jollen de Clerville  
- le Samedi 7 Juillet, à partir de 18H, scène ouverte, puis Patrick Ewen (musique irlandaise et breton-



ne, Ecossaise), Christian, les Frères Dellibert, etc...  
Fest-Noz organisé par le comité Anti-Nucléaire de Blain.  
Stand de presse - galettes - saucisses - cidre.  
Participation libre.

Une partie du séminaire se déroulera sous la forme d'ateliers, qui permettront l'élaboration d'idées nouvelles. Les langues utilisées seront le français et l'allemand. Le séminaire se terminera par une "après-midi écologique" avec les gens de la région. Les frais de participation sont de 300F à 360F, dépendant de la formule de logement choisie.

Pour tout renseignement adressez-vous à : Michael GRUPP  
Synopsis Institut de Recherche Alternative.  
Route d'Olmét - 34 700 LODREVE (Hérault).  
Tél : 67.. 44.07.98.



... formidable!



# FESTIVALS



## FRANCO-KEBEKOIS à mar thor

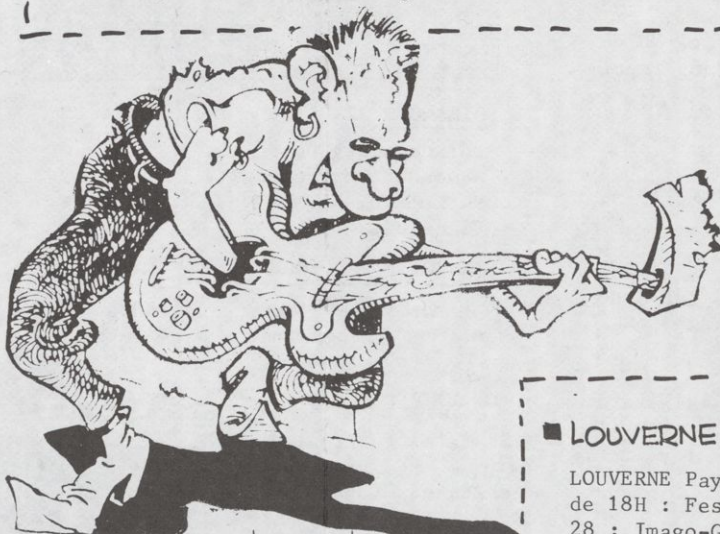
- 3 juillet: P.Vassiliu, Octobre, Jim et Bertrand.
- 4: Magma, Maneige, Burgou
- 5: Zachary Richard; michel Rivard, Stress
- 6: Folle Avoine, P.Abrial
- 7: Leo Ferré, Louise Forestier, les Jolis Garçons
- 8: Mama Béa, Plume Latraverse, G.Pari:
- 10: Leny Escudéro, Andrée Simons
- 11: Graema Allright, Fabienne Thibau J L Vincent
- 12: Diane Dufresne Henri Tachan, S. Vernhes
- 13: Higelin, Denis Wetterwald
- 14: Ward et Fédrizzi, HF Thiéfaîne, Machin, Engoulevent, J. Bérubbe
- 15: Nougaro, Claude Besson, Burgou
- 16: Ray Charles et son Big Band



## POUR DIWAN

### 14 JUILLET

: QUIMPER.  
Festival DIWAN :  
Djiboudjep-Kerguiduff-Mélaine Favennec-Maripol-Boys of the lough-Battlefield band-Gérard Delahaye-Blen-Bagad Kemper-Yvon Etienne-Mama Bea-Thierry Gahinet.  
Chateau de Keraval en Plomelin à partir de 13H.  
Rens. : (98) 90.09.33.



## RUES EN FÊTE

### 7 JUILLET REDON

: Tous les jongleurs montreurs d'ours, cracheurs de feu, hercules, crieurs de contes, hommes orchestres, tourneuses d'orgues de barbarie, acrobates, équilibristes, pour la journée "rue en fête" à REDON.

Qu'on se le dise.  
Rens: (99) 71.30.72.



## ORLEANS-ROCK

6-7 JUILLET

- 6 : 20H30 Bill Baxter/Cap Horn/ Little Bob Story.
  - 7 : 18H Minuit Boulevard. Suicide Romeo/ Good Time/ Charley Band/ La Souris déglinguée. Ramblas/ Stinky Toys/ Dogs.
- renseignements (38) 87.65.98.



## FOLK

### LOUVERNE 28.29 JUILLET

LOUVERNE Pays de la Loire à partir de 18H : Festival Folk.

- 28 : Imago-Gwendal-la Bamboche-Glen-Castelhemis-New Celeste.
- 29 : Xeliztamak (Basque)-Bourres deu Brayew (Auvergne)-Alliance (Alsace)-Sabaudia (Savoie)-Brise d'Anjou-Cercle Celtique de Tin Tigid.

### IRVILIC 14.16 JUILLET

cest qu'èqve part en Bretagne, cherchez...

Festival Elixir ,au lieu dit ND de lorette:

Richard et Linda Thompson, John Martyn, John Renbourn, John Molyneux, Bert Jansch, Connundrum, Dan AR Bras Boys of the Lough, Tony Trischka, New Celeste, Battlefield band, G end machin, Pan RA, Folle Avoine, Aristyde Padygros, Gérard Delahaye, Mathieu Donnard Street



## CETTE SEMAINE

### VENDREDI 6 - SAMEDI 7 :

• ORLEANS - ROCK, début le 6 à 20H30, voir programme en page "festivals".

### SAMEDI 7 :

• Liré 21H, Mannick & Jo Akeptesimas.  
• Redon, Rues en fête toute la journée

### SAMEDI 7 - DIMANCHE 8 :

• Festival de Buzay. Le Pellerin. Kevrenn an Naoned. Pennec & Gegène. Tri Yann. Grellier & Michenaud et autres sonneurs. Betelian. Odile ; C. Besson ; Cercle Celtique d'Indre ; G Servat ; B Benoit ;

### SAMEDI 7 :

• Fest-Noz anti-nucléaire à partir de 18H, organisé par le comité anti-nucléaire de Blain.

### MERCREDI 11 :

• 21H : Claude Marti, puis bal occitan et breton à Penestin, terrain de sport.

### JEUDI 12 :

• A partir de 18H : <sup>NANTES</sup> conseil municipal notamment sur les panneaux DECAUX.

### SAMEDI 14 - LUNDI 16 :

Festival Elixir à Irvillac, ND de Lorette voir programme dans "festivals".

### SAMEDI 14 :

A partir de 13H, festival DIWAN au chateau de Keraval en Plomelin, à Quimper.

### JEUDI 19 :

21H : Maripol, salle des fêtes de Penestin.

### SAMEDI 21 :

Quimper, Doc Watson, Silly Wizard, Dan ar Bras 21H30 stade de Penvillers.

### VENDREDI 20 - SAMEDI 21 - DIMANCHE 22 :

2° festival musique et chansons à Lanester, organisé par Posat. Voir programme dans l'APL n°82, (p 19)



## SOMMAIRE

ARMEE .....	p 2
QUARTIERS	
Sillon Et qu'une eau chaude .....	p 3,4,5 6
JUSTICE	
Les murs n'ont plus la parole .....	p6
L'été des procès .....	p7
Promotion pour le procureur .....	p7
OUVRIERS	
Ouvriers agricoles .....	p8,9, 10
ENVIRONNEMENT	
La Mairie s'affiche avec	
Decaux .....	p11,12
B.D. ....	p13
ECOLE	
Fac: l'espoir déçu des mandarins	p14,15
VENDEE	
La Roche sur Yon: Bravo, on	
vous licencie .....	p16
Racket judiciaire .....	p16
MEDIA	
Un an de Radio Libre .....	p17
APL: Risques et périls .....	p17
CULTURE .....	p18,19

### DIMANCHE 22 :

Dol de Bretagne.  
Nevenôë : M; Favennec. P. Ewen.  
Y. Le Men. Kr. Noguès. G Delahaye.  
Diaouled.

### SAMEDI 28 - DIMANCHE 29 :

Festival folk à partir de 18H à Louverne. Programme en page festival.

### 18 AOUT :

St Malo. festival folk, 16H cour du chateau. Gwendal, De Dannann. Patrick Couton, Aristide Padygros



# ABONNEMENT APL

Un trimestre :  12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.  
Un semestre :  24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.  
Un an :  48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine.

Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.

A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



### PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H

Téléphone : 76.26.33